



COMISIÓN DE EDUCACIÓN,  
CULTURA, CIENCIA,  
Y TECNOLOGÍA

CONFEDERACIÓN PARLAMENTARIA DE LAS AMÉRICAS

## XI<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### CONFEDERATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

Québec, Canada

6 au 9 septembre 2011

**Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie**

**Le 7 septembre 2011, 15 h 30 à 18 h 30**

#### Résolution

**NOUS**, les parlementaires des Amériques réunis à Québec, au Canada, dans le cadre de la XI<sup>e</sup> Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques :

**TENANT COMPTE** du fait qu'il est nécessaire de maintenir un contact étroit et permanent avec ceux que nous représentons, et appuyant l'idée que la communication publique pluraliste, équitable et accessible de la part des institutions gouvernementales est une caractéristique fondamentale des systèmes démocratiques modernes;

**RÉITÉRANT** l'intérêt des législateurs membres de la Confédération parlementaire des Amériques de continuer à travailler sur le processus de connaissances législatives et à coopérer avec les expériences acquises dans la formation de chaînes institutionnelles;

**SIGNALANT** qu'à notre époque, la société s'intéresse de plus en plus aux activités gouvernementales et exige des renseignements transparents sur les travaux législatifs;

**SOULIGNANT** que la diffusion des activités législatives oblige les fonctionnaires publics à s'acquitter avec diligence de leurs tâches et rapproche les parlementaires des gens qu'ils représentent;

## **RÉSOLVONS**

**D'INVITER** tous les parlementaires présents à la XI<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA à poursuivre le processus d'échange d'information technologique et législative qui facilite la mise en place de chaînes parlementaires et l'amélioration des télécommunications entre les parlements de l'hémisphère;

**D'EXHORTER** les congrès et assemblées qui n'ont pas de chaîne parlementaire à s'engager à déployer les efforts nécessaires pour créer des espaces de communication publique qui rapprochent le citoyen des travaux politiques, renforcent la culture et diffusent de l'information favorisant le développement citoyen;

**D'INCITER** les parlementaires dont les pays ne comptent pas encore sur une chaîne parlementaire à continuer à travailler afin que leurs congrès approuvent la diffusion de contenu sur Internet comme premier pas vers la création d'une chaîne parlementaire dans un avenir rapproché.

**NOUS ENVISAGEONS** de continuer à travailler sur ce thème, par l'intermédiaire de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie, pour échanger de façon continue nos expériences entre chaînes parlementaires dans le but d'améliorer l'infrastructure, les équipes techniques, les budgets, le contenu, etc., et ainsi réussir de bonnes transmissions qui contribueront à renforcer la démocratie.

**NOUS ENGAGEONS** à réaliser, pendant le second semestre de 2011, un atelier technico-législatif sur la mise en place de chaînes parlementaires dans les congrès et assemblées des Amériques.

***Adoptée à Québec, Canada, le 7 septembre 2011***